

Entreprise : Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A)

Durée du stage : 6 mois (avril à fin septembre 2026)

Localisation : Ambérieu-en-Bugey puis Neuville-sur-Ain / Ain / Rhône-Alpes

Niveau requis : Master I ou II.

Contexte global :

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un établissement public de gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Il a pour objet de préserver et restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques, prévenir les inondations, ainsi qu'assurer la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants.

Son territoire couvre environ 50 % du bassin versant total de la rivière d'Ain, en intégrant les rivières et zones humides des bassins du Suran, de l'Albarine, du Lange-Oignin, de la Basse Vallée de l'Ain, ainsi que de petits affluents isolés du fleuve Rhône.

Les actions du SR3A relèvent des missions suivantes (liste non exhaustive) :

- L'entretien du lit, des berges, de la ripisylve des cours d'eau
- L'entretien, la gestion et la surveillance des ouvrages de protection existants contre les crues
- Les opérations de renaturation de zones humides, cours d'eau ou plans d'eau
- L'étude et la mise en œuvre de stratégies globales d'aménagement de bassin versant
- Les travaux de restauration des cours d'eau pour lutter contre les crues en aval
- L'évaluation, la lutte et la prévention des impacts cumulés des pollutions
- La concertation d'usages et l'aide aux projets des acteurs locaux (associations, collectivités)
- Les animations scolaires, la sensibilisation du grand public et des usagers
- La gestion des espaces naturels et l'animation de la conservation (ENS, Natura 2000, sites classés)
- La gestion de la ressource, la coordination des prélèvements et la préservation de la ressource en eau actuelle et future

Objectifs et déroulement du stage :

→ Contexte du stage

La **cellule d'alerte** de la basse rivière d'Ain est une **instance de concertation**, composée de multiples acteurs (Pêcheurs, EDF, Etat, Syndicat de rivière, chercheurs...), dont la mission est **d'analyser l'état écologique de l'hydrosystème en période estivale et de prévenir ou d'enrayer les mortalités piscicoles**. En effet, en basse vallée de l'Ain, on observe, en période d'étiage sévère, une baisse importante des débits, un réchauffement des eaux, une dégradation de la qualité physico-chimique et un développement algal préjudiciable à la vie piscicole. Un suivi écologique est réalisé en fonction de la situation hydrologique et météorologique afin de prévenir au mieux les effets néfastes de cette dégradation. Ce travail de suivi et d'analyse des données est confié à un stagiaire.

→ Missions et phases de travail pour le suivi de la cellule d'alerte

• Recueil de données / activités de terrain

- Suivi de la qualité des eaux via les données télétransmises des stations multi-paramètres (pH, Température, conductivité, Oxygène dissous)
- Relevé des données du réseau piézométrique, suivi et maintien du bon fonctionnement des enregistreurs en lien avec le responsable technique du SR3A
- Suivi piscicole (observation du comportement des poissons, fréquence hebdomadaire)
- Suivi algal (par transect ou par station, fréquence hebdomadaire).
- Suivi du niveau des îlots (bras morts)
- Suivi de la retenue d'Allement (intégration des données mesurées par l'exploitant - EDF)

- **Analyse et interprétation des données à court terme**

- Articulation et intégration des données de la cellule d'alerte dans les bases de l'observatoire du SR3A (rigueur dans la collecte, l'archivage informatique et l'exploitation des données pour maintenir la continuité du suivi en place depuis 2007)
- Mise en forme, analyse des données recueillies et rédaction d'un rapport après chaque tournée, avec propositions d'actions, et présentation en réunion de cellule d'alerte (hebdomadaire)
- Participation aux réunions et réflexions de la cellule d'alerte
- Rédaction d'un rapport bilan de la saison comprenant des pistes d'amélioration sur le suivi réalisé et la mise en œuvre de la cellule d'alerte

Cette phase correspond aux éléments factuels sur lesquels s'appuie la cellule d'alerte pour mettre en œuvre ou non des actions concrètes sur la rivière (type lâchers d'eau notamment).

→ **Missions complémentaires**

- **Révision de la boîte à outils débit**

La mise en œuvre d'actions, type lâchers d'eau, sur la rivière d'Ain s'appuie notamment sur la boîte à outils débit, document compilant les indicateurs à suivre, et les retours d'expérience sur les différents types de lâcher déjà réalisés ou préconisés selon les conditions observées sur la rivière.

Afin de tenir compte de l'impact du dérèglement climatique, et des retours d'expérience des dernières années, les membres de la cellule d'alerte ont souhaité initier une mise à jour de ce document, créé en 2006, et révisé une première fois en 2018.

Ainsi, le stagiaire sera amené à travailler sur cette mise à jour, en lien avec le groupe de travail issu des membres de la cellule d'alerte :

- Lien avec les scientifiques afin d'actualiser les données sur les indicateurs de suivi du milieu et des populations piscicoles
- Analyse et intégration des retours d'expérience sur les lâchers d'eau réalisés ces dernières années
- Propositions de nouveaux indicateurs et/ou de nouvelles actions.

- **Alimenter l'observatoire**

Historiquement, beaucoup d'études et de travaux ont été menés autour de la gestion des débits sur la basse rivière d'Ain.

Dans le cadre de l'élaboration d'un observatoire sur le territoire, les différents partenaires (DDT, DREAL, Agence de l'eau, ...) ont émis le souhait de faire un point sur les études/travaux réalisés et en cours autour des différentes connaissances (hydraulique, piscicole, qualité, ...) de la basse rivière d'Ain, les informations n'étant pas systématiquement communiquées aux différents acteurs.

Un travail de compilation des études et actions menées a débuté en 2025. Il s'agira donc ici :

- de poursuivre la bancarisation des données et études dans la base dédiée, en contactant les différents partenaires,
- de participer aux réflexions pour le développement de cet observatoire (objectifs recherchés, suivis à mettre en place...).

Encadrement :

Le stagiaire sera accueilli et encadré au sein du Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents, et devra acquérir rapidement une autonomie de travail, notamment pour le recueil et le traitement des données de terrain.

Lieu de stage :

Le stage est basé dans les locaux du SR3A. Un déménagement étant prévu pour avril/mai 2026, le stagiaire sera accueilli dans un premier temps à Ambérieu-en-Bugey, puis sur Neuville-sur-Ain.

Profil souhaité :

Master I ou II

Formation scientifique et technique.

Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques.

Goût pour le traitement et l'analyse de bases de données multi-paramètres.

Maîtrise des outils de bureautique indispensable (Excel, Word, libre office).

Utilisation d'outils cartographique (QGIS) et statistique.

Aptitude pour le travail sur le terrain, dans des conditions parfois difficiles de température et de durée, pour le recueil de données.

Qualités rédactionnelles et relationnelles (contact avec de nombreux partenaires), capacité d'analyse, esprit critique, esprit d'initiative et autonomie, travail d'équipe, et savoir rendre compte des avancées de son travail auprès de l'équipe.

Permis de conduire indispensable (mise à disposition d'un véhicule de service).

Indemnités de stage

Indemnité mensuelle réglementaire + tickets restaurant

Contact :

Transmettre CV et lettre de motivation à l'attention de M. le Président avant le 23 janvier 2026.

Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents

Rue Marcel PAUL

01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

04 74 37 42 80

recrutement@ain-aval.fr